

*Questions orales*

Deuxièmement, l'honorable député sait très bien que cette technique d'un taux d'intérêt qui est établi tous les jeudis lors de la vente aux enchères, est un taux qui est souple et qui reflète les attentes et les appréhensions du marché à l'égard des pressions inflationnistes de telle sorte que ce taux reflète la situation actuelle au Canada. Et on a connu, le député s'en rappelle, il n'y a pas tellement longtemps, une situation où nous étions loin derrière les taux d'intérêt que connaissaient nos voisins du Sud. Et maintenant la situation a changé cependant, le taux reflète toujours la situation générale de l'économie telle qu'elle existe ici au Canada.

*[Traduction]*

## LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, le ministre est passé maître dans l'art de semer la confusion «d'une part et d'autre part». J'ai posé une question directe. Je me permets de signaler au ministre que la Banque d'Angleterre a ramené son taux d'escompte de 14 à 12 p. 100 aujourd'hui. Nous demandons au ministre de faire baisser le taux d'escompte canadien qui est actuellement de 17.6 p. 100 pour la bonne raison que le taux d'escompte américain a reculé de 3 p. 100 en quelques semaines, alors que le nôtre n'a pas bougé.

● (1420)

Le ministre sait très bien que les bénéfiques des banques ont atteint des sommets. Les bénéfiques de la Banque Royale du Canada ont augmenté de 76 p. 100 grâce, paraît-il, à l'écart qui existe entre le taux préférentiel et les taux payés par les banques sur les emprunts. Le gouvernement britannique vient d'instaurer une taxe spéciale qui lui a permis de percevoir 880 millions de dollars sur les bénéfices inattendus réalisés par les banques anglaises grâce à la hausse des taux d'intérêt. Je demande au ministre s'il envisage d'imposer une taxe analogue ou d'intervenir purement et simplement pour essayer de réduire un peu cet écart? Le ministre envisage-t-il de faire baisser le taux de la Banque du Canada? Voilà ce que je lui demande. Il peut se dispenser de répondre «d'une part et d'autre part», et nous dire qu'ils essayent d'enrayer l'inflation. Nous voulons savoir . . .

**Mme le Président:** A l'ordre.

*[Français]*

**L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)):** Madame le Président, je suis très surpris, non pas des questions du député, mais de ses réflexions. Celle qu'il vient de faire indique clairement qu'il n'est pas intéressé à comprendre les choses. Ce qui l'intéresse ce sont les déclarations, c'est-à-dire la rhétorique, le style que lui-même il pratique, et non pas de comprendre les choses ou d'essayer de se les faire expliquer. Je regrette que le député, qui a été lui-même ministre des Finances, se refuse maintenant à comprendre la situation actuelle, et voudrait que le gouvernement lui réponde avec la même rhétorique que lui-même il utilise pour poser ses questions.

*[Traduction]*

## LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

ON DEMANDE AU MINISTRE DE COMPARAÎTRE DEVANT LE COMITÉ

**L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel):** Madame le Président, en l'absence de la plupart des membres du petit cabinet, je pourrais peut-être poser ma question à un membre du grand cabinet, le président du Conseil du Trésor.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Kemping:** A quel point peut-on être éloigné du cercle des initiés!

**M. Stevens:** Comme nous le savons tous, le président du Conseil du Trésor a absolument raté sa présentation du budget principal des dépenses de son ministère à la Chambre. Le ministre pourrait-il nous dire maintenant pourquoi il a refusé de comparaître devant le comité des prévisions budgétaires en général hier soir, aujourd'hui et jeudi, bien que le ministre ait été et soit libre en ces trois occasions?

**M. Siddon:** Essayez de vous justifier!

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, j'aurais plutôt cru que le député prenait la parole pour s'excuser de sa curieuse attitude d'il y a deux semaines.

**Des voix:** Bravo!

**M. Johnston:** Pour ce qui est de comparaître devant le comité des prévisions budgétaires en général, je m'en ferai un plaisir. Il ne m'était pas possible de le faire hier soir. On m'a avisé que les réunions des comités étaient annulées aujourd'hui et que le parti conservateur tenait une réunion de caucus jeudi matin. Je me suis entretenu depuis avec le président de ce comité qui m'a dit qu'autant qu'il le sache, le comité se réunira jeudi matin. Je me ferai un plaisir d'être présent à cette réunion, car ça fait un an que j'attends une question intelligente de la part du député de York-Peel.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

L'INCLUSION DE POSTES DE UN DOLLAR DANS LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

**L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel):** Madame le Président, puis-je poser ma question supplémentaire au même ministre? Elle porte sur le budget supplémentaire (C) qui a été déposé à la Chambre et qui fera l'objet d'une motion de clôture d'ici deux semaines, comme nous le savons. Le ministre peut-il nous dire s'il se rend compte que son budget supplémentaire C comprend 30 postes de \$1, un budget qui permettra au gouvernement canadien d'effectuer des dépenses ou de fournir des garanties pour un montant de 868 millions de dollars? S'il se rend compte que les postes de \$30 représentent plus de 868 millions de dollars, peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il estime que c'est une bonne nouvelle pour la Chambre et pour les Canadiens? N'est-ce pas plutôt un camouflage scandaleux des dépenses du gouvernement?